

DECLARATION DE DEGATS - VIGNES

En application des dispositions de l'article R.226-12 du Code de l'Environnement

Cette déclaration doit être adressée, en 2 exemplaires (bleu et jaune), au Président de la Fédération Départementale des Chasseurs, soit dès l'apparition des dégâts, soit 10 jours au moins avant la date d'enlèvement des récoltes

Le demandeur doit obligatoirement compléter les rubriques I à VI figurant ci-dessous. Toute déclaration qui ne comportera pas ces indications sera systématiquement rejetée et renvoyée au demandeur pour être complétée.



Cadre réservé à la FDC

FDC : _____

Campagne : ____ / ____

Numéro de dossier : _____

Date de réception : ____ / ____ / ____

Date limite d'expertise : ____ / ____ / ____

Estimateur(s) : _____

I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Nom et prénoms ou Raison sociale :

Représenté(e) par (nom et qualité) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

*Si les références bancaires ou postales sont inconnues de la FDC,
joindre obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.*

*Le demandeur joindra à cette déclaration
un relevé parcellaire MSA et la ou les fiches d'encépagement*

II – SURFACE DES TERRES EXPLOITÉES : dans le département : ha dans les cantons limitrophes : ha

III – SUITE D'UN DOSSIER DÉJÀ DÉCLARÉ : Oui Non

Si la présente déclaration fait suite à une précédente, se rapportant aux mêmes parcelles, rappel du numéro de dossier :

IV – DÉSIGNATION DES PARCELLES SINISTRÉES ET ÉVALUATION DU MONTANT DES DÉGÂTS :

Commune (une déclaration par Commune) :

	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3	Parcelle 4
Lieu dit				
Section et N° cadastraux ou parcellaire PAC				
Statut cynégétique (chasse privée, communale ou en opposition chasse)				
Superficie en culture	ha	ha	ha	ha
Appellation (AOC, VDQS, vin de pays, vin de table)				
Nature de la production (raisin de table ou de cuve)				
Culture sous contrat ou certifiée « Agriculture Biologique » Si oui, tenir à la disposition de l'estimateur départemental un extrait de plan cadastral	Contrat <input type="checkbox"/> Bio <input type="checkbox"/>			
Période de récolte attendue				
Perte de récolte	Nombre de ceps touchés	Nb.	Nb.	Nb.
	Production moyenne d'un cep	Kg	Kg	Kg
	Perte de raisin en Kg	Kg	Kg	Kg
	Prix unitaire (*)	€	€	€
	Montant de la perte de récolte	€	€	€
Remise en état	Replantations, taille (préciser)	Nb.	Nb.	Nb.
	Frais de remise en état (*)	€	€	€
Indemnisation sollicitée par parcelle (obligatoire)		€	€	€
Montant total sollicité :				€

V – PÉRIODE ET CAUSE DES DÉGÂTS :

Date d'apparition des premiers dégâts : ____ / ____ / ____ (le plus précisément possible)

Dégâts causés par : Sangliers Cerfs Chevreuils Autre (préciser)

Fonds de provenance présumé des animaux :

VI – OBSERVATIONS ET SIGNATURE :

Observations éventuelles

De manière à ce que le dossier puisse être instruit par la FD, le réclamant s'engage à lui faire parvenir sa déclaration de récolte

Fait à : , le

Signature